



[Communiqué Union Départementale des Sapeurs-Pompiers du Gard]

En raison de la mise en place des règles sanitaires liées au Coronavirus et impactant la traditionnelle distribution des calendriers des Sapeurs-Pompiers de Gard auprès de ses administrés comme de coutume, votre municipalité a trouvé juste de leur venir en aide en leur proposant un dépôt en mairie.

La distribution des calendriers permettent à ces amicales de contribuer à leurs œuvres sociales (aides sociales, assurances, Œuvre des Pupilles)

Leur calendrier sera donc disponible auprès de la mairie, accompagné d'une boîte de dons aux heures habituelles d'ouverture.

Vous pouvez vous rapprocher de l'amicale du Centre de Secours de votre secteur, si vous désirez plus de renseignements

Nous vous remercions par avance de votre contribution.